

MISE EN LIGNE LE :

27 SEP. 2022



**Neuville
en Ferrain**

Département du Nord - Arrondissement de Lille – Métropole Européenne
de Lille

VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du jeudi 22 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 33

Date de la convocation à la réunion : vendredi 16 septembre 2022

Secrétaire de séance : Madame Camille VYNCKIER-LOBROS

L'An deux mil vingt-deux, le vingt-deux septembre à 19h00, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame le Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins trois jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

Présents : (23) Madame le Maire, Monsieur Alain RIME, Madame Marie-Stéphanie VERVAEKE, Madame Marylène HEYE, Madame Sylvie DELPLANQUE (arrivée à 19h20 pouvoir donné à Maria-Pilar DESRUMEAUX), Monsieur Jimmy COUPÉ, Madame Maria-Pilar DESRUMEAUX, Monsieur Laurent DEGRYSE, Monsieur Marc DUFOUR, Madame Apolline ARQUIER, Monsieur Éric DOCQUIER, Madame Isabelle VERBEKE, Madame Lilliane DENYS, Monsieur Gérard REMACLE, Monsieur Jérôme LEMAY, Madame Sophie CANTON, Madame Aurélie LAPERE, Monsieur Antoine MEESCHAERT, Monsieur Julien DEWAELE, Madame Coralie PERIER, Monsieur Robin DELPLANQUE, Madame Camille VYNCKIER-LOBROS, Monsieur Gautier MIGNOT.

Excusé(s) ou Absent(s) : (10) Monsieur Philippe VYNCKIER-LOBROS (pouvoir donné à Alain RIME), Monsieur Thierry VANELSLANDE (pouvoir donné à Eric DOCQUIER), Madame Claudine HEYMAN (pouvoir donné à Marylène HEYE), Monsieur Luc LECRU (pouvoir donné à Aurélie LAPERE), Monsieur Philippe SIX (pouvoir donné à Isabelle VERBEKE), Madame Emmanuelle VANDOORNE (pouvoir donné à Jimmy COUPE), Madame Sophie BELE (pouvoir donné à Sophie CANTON), Madame Anne VÉRISSIMO (pouvoir donné à Jérôme LEMAY), Madame Sandra VANELSLANDE (pouvoir donné à Camille VYNCKIER-LOBROS), Monsieur Clément VERRAEST (pouvoir donné à Mme le Maire).

2 - REVISION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – CREATION DE POSTE.

Rapport de M. Eric DOCQUIER, conseiller municipal délégué en charge de la gestion et du suivi des associations sportives, de la valorisation du bénévolat, de Neuvill'assos, et des ressources humaines.

Vu le code général de la fonction publique et notamment l'article L313-1 prévoyant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Pour un bon fonctionnement des services, il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services,

Vu l'arrêté 964/MAIR/2020 portant détermination des lignes directrices de gestion des ressources humaines,

Vu l'évolution des effectifs municipaux,

Madame le Maire propose d'actualiser le tableau des emplois de la commune annexé à la présente délibération, tenant compte des besoins de la collectivité avec :

La création au tableau des effectifs du poste permanent suivant :

Filière Culturelle :

Cadre d'emplois	Grade	Nombre d'emplois et durée hebdomadaire de travail
ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Assistant d'enseignement artistique principal de 1 ^{ère} classe	1 poste permanent à temps non complet – 5h hebdomadaires

Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondant à l'emploi et au grade ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

- **Où l'exposé de Monsieur Eric DOCQUIER, le Conseil Municipal a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations



Marie TONNERRE-DESMET

Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

Envoi en Préfecture le
23 SEP. 2022
NEUVILLE EN FERRAIN



TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL AU

01-sept-22

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 22/09/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		260	1	261	209	
EMPLOIS PERMANENTS TITULAIRES		200	1	201	154	
FILIERE ADMINISTRATIVE		43	0	43	33	
Directeur Général des Services -emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	1	
attaché hors classe	A	1		1	0	
attaché principal	A	2		2	2	
attaché	A	1		1	1	
Rédacteur principal de 1ère classe	B	6		6	3	
Rédacteur principal de 2ème classe	B	2		2	2	
Rédacteur	B	2		2	1	
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	16		16	14	
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	8		8	6	
Adjoint administratif	C	4		4	3	
FILIERE TECHNIQUE		109	0	109	84	
Directeur des services techniques - emploi fonctionnel ville de 10 000 à 20 000 habitants	A	1		1	0	
Ingénieur principal	A	1		1	1	
Ingénieur	A	0		0	0	
Technicien principal de 1ère classe	B	3		3	3	
Technicien principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Technicien	B	0		0	0	
Agent de maîtrise principal	C	8		8	6	
Agent de maîtrise	C	7		7	7	
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	8		8	5	
Adjoint technique principal de 1ère classe - 30 h 00 hebdomadaires	C	2		2	0	Temps non complet
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	29		29	24	Dont 3 temps non complet
Adjoint technique principal de 2ème classe - 14 h 00 hebdomadaires	C	1		1	1	
Adjoint technique principal de 2ème classe- 12 h 00 hebdomadaires	C	1		1	1	
Adjoint technique	C	23		23	20	Dont 2 temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 23h00 hebdomadaires	C	1		1	0	Temps non complet
Adjoint technique - Temps non complet - 14h50 hebdomadaires	C	6		6	6	
Adjoint technique - Temps non complet - 8h50 hebdomadaires	C	1		1	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 22/09/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		260	1	261	209	
Adjoint technique - Temps non complet - 7h hebdomadaires	C	1		1	0	
Adjoint technique - Temps non complet - 5h50 hebdomadaires	C	16		16	10	
FILIERE SANITAIRE ET SOCIALE		23	0	23	16	
<i>Puéricultrice Hors Classe</i>	A	3		3	3	
Puéricultrice de classe supérieure	A	0		0	0	
Puéricultrice de classe normale	A	0		0	0	
Educateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle	A	1		1	0	
Educateur de jeunes enfants	A	3		3	2	
Infirmière	B	0		0	0	
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	6		6	4	
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	1		1	0	
Agent social principal de 1ère classe	C	1		1	0	
Agent social principal de 2ème classe	C	3		3	2	
Agent social	C	1		1	1	
Agt Spécialisé des Ecoles Maternelles Principal de 1ère cl.	C	3		3	3	
ATSEM principal de 2ème classe	C	1		1	1	
FILIERE CULTURELLE		9	1	10	5	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 8 h hebdomadaires	A	0		0	0	
Professeur d'Enseignement Artistique hors classe 2 h 30 hebdomadaire	A	1		1	1	Temps non complet
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	0		0	0	dont 1 à 8 h
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	1		1	1	Temps complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe - temps non complet - 5h00 hebdomadaires	B	0	1	1	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe 3h30 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	0		0	0	Temps complet
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe - 13h00 hebdomadaire	B	1		1	1	Temps non complet
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe 4h30 hebdomadaire	B	1		1	0	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 22/09/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		260	1	261	209	
Assistant d'enseignement artistique - temps non complet - 12 h 50	B	1		1	0	
Assistant de Conservation principal de 2ème classe	B	1		1	0	
Assistant de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques	B	1		1	1	
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	0		0	0	
Adjoint du patrimoine	C	0		0	0	
FILIERE ANIMATION		10	0	10	10	
Animateur chef	B	0		0	0	
Animateur Principal de 1ère classe	B	2		2	2	
Animateur Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Animateur	B	1		1	1	
Adjoint d'Animation Principal de 1ère classe	C	2		2	2	
Adjoint d'Animation Principal de 2ème classe	C	1		1	1	
Adjoint d'animation	C	4		4	4	
FILIERE SPORTIVE		1	0	1	1	
Conseiller Principal de 2ème classe des A.P.S	A	0		0	0	
Conseiller des A.P.S	A	0		0	0	
Educateur des APS Principal de 1ère classe	B	1		1	1	
Educateur des APS Principal de 2ème classe	B	0		0	0	
Educateur des A.P.S	B	0		0	0	
FILIERE POLICE MUNICIPALE		5	0	5	5	
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1		1	1	
Brigadier-Chef principal	C	1		1	1	
Gardien Brigadier	C	3		3	3	
EMPLOIS PERMANENTS NON TITULAIRES		60	0	60	55	
Attaché territorial	A	0		0	0	
Chargé de mission	A	0		0	0	
Collaborateur de cabinet	A	1		1	1	
Professeur d'Enseignement Artistique de classe normale	A	1		1	0	
Rééducateur de classe normale 12 heures hebdomadaires	B	0		0	0	
Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe	B	7		7	4	

Grade	catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées au conseil municipal du 22/09/2022	Effectif soumis au vote	postes pourvus	dont poste à temps non complet
TOTALISATION DES EMPLOIS PERMANENTS		260	1	261	209	
Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	B	1		1	0	
Adjoint technique	C	50		50	50	dont 1 à 20 h, 1 tps plein, 1 à 6h50
EMPLOIS NON PERMANENTS		82	0	82	24	
Assistant spécialisé d'Enseignement Artistique	B	0		0	0	
Assistant d'Enseignement Artistique	B	0		0	0	
Animateur	B	10		10	0	
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	10		10	0	
Adjoint d'animation	C	30		30	20	
Adjoint administratif	C	1		1	0	
Adjoint technique	C	20		20	0	
Contrat d'avenir (ex CEC)		2		2	0	
Contrat d'accompagnement dans l'emploi/PEC		5		5	2	
Apprenti		4		4	2	